

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-002567 / 66895703
DPD (Suisse) S.A., 1920 Martigny
Centre de logistique
Besoin particulier de consommation
8 H
01.11.2013–31.10.2016 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-002160 / 65432949
ABISSA INFORMATIQUE GENEVE S.A., 1213 Petit-Lancy
Service technique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)
- 13-002565 / 71835378
Tech Industry S.A., 1227 Les Acacias
Dpt Maintenance: intervention lors de problèmes techniques
sur les infrastructures électriques des bâtiments Merck Serono,
Chemin des Mines, 1227 Genève.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.07.2013–31.12.2013 (Renouvellement)
- 13-001987 / 62355211
MCS Technologies S.A., 1023 Crissier
Dépannages lors de problèmes techniques s/installations et équipe sécurité
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.01.2013–31.12.2015 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

12 novembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail